

Collecte d'indicateurs « ex-post » liés au programme PDR

Novembre 2019

En 2018, le Conseil d'Administration du F.R.S.-FNRS a adopté le principe d'une procédure pilote d'évaluation « ex-post » du programme PDR (Projets De Recherche) auquel le FNRS consacre annuellement plus de 20 M€.

Les données collectées au niveau des projets individuels permettront de produire des analyses statistiques des impacts de ces financements et d'en montrer l'importance. Ces données seront collectées exclusivement à cette fin et ne seront pas utilisées pour l'évaluation d'éventuelles nouvelles demandes de financement des chercheurs concernés.

Il s'agit d'une procédure obligatoire qui s'applique à tous les projets PDR ayant démarré à partir de janvier 2018. Par ailleurs, la demande de rapport qualitatif qui devait jusqu'à présent être transmis dans les 3 mois suivant la fin du projet PDR n'est dorénavant plus d'application.

Les indicateurs quantitatifs à encoder obligatoirement relèveront des aspects suivants :

- Publications :
 - ✓ Références de toutes les publications publiées ou acceptées produites partiellement ou entièrement grâce au soutien financier accordé dans le cadre du PDR concerné (en ce compris le nombre d'auteurs des publications encodées), selon la typologie F.R.S.-FNRS (https://www.fnrs.be/typologie_publications_expost.pdf) avec le nom complet de chaque revue
 - ✓ Niveau estimé de contribution du soutien financier accordé par le F.R.S.-FNRS dans le cadre du PDR (contribution majeure – par exemple, une personne financée dans le cadre du PDR est premier ou dernier auteur de la publication – ou contribution mineure)
- Nombre de thèses de doctorat défendues avec succès ayant été soutenues en tout ou en partie par le financement (avec titres des thèses et noms des auteurs)
- Nombre de mémoires défendus avec succès ayant été soutenus en tout ou en partie par le financement (avec titres des mémoires et noms des auteurs)
- Nombre de personnes employées dans le cadre du PDR (nombre de personnes, genre, durée et nombre d'ETP)

D'autres informations optionnelles pourront également être fournies :

- Commentaire libre éventuel, par exemple au sujet d'un prix obtenu suite au financement, ou à une réalisation majeure dans le cadre de celui-ci ;
- Informations relatives à l'obtention de financements tiers ayant été rendus possibles grâce au financement accordé par le F.R.S.-FNRS dans le cadre du PDR (exemples : un financement européen, l'obtention d'un mandat d'Aspirant, ou encore un financement industriel pour lesquels le PDR aurait créé un effet de levier dans l'obtention de ces fonds).

Le promoteur peut encoder ses données pendant toute la durée de vie de son projet, augmentée d'une période de 2 ans.

Le F.R.S.-FNRS vous remercie pour votre collaboration.

Collection of « ex-post » indicators linked to PDR programme

November 2019

In 2018, the F.R.S.-FNRS Board of Trustees adopted the implementation of a pilot “ex-post” evaluation procedure of PDR programme (Research project) to which FNRS allocates more than 20M€ yearly.

Data collected on individual project level will allow to perform statistical analyses on the impact of said funding. It will also be useful to show the importance of the funding. This data will exclusively be collected for this purpose and will not be used to evaluate future funding requests of researchers concerned.

It is a compulsory procedure that applies to all PDR projects that started from January 2018 onwards. Furthermore, the request for a qualitative report which, so far, had to be done within 3 months following the end of the PDR project is now cancelled.

The compulsory quantitative indicators will refer to the following aspects:

- Publications:
 - ✓ References to all publications or accepted publications resulting partially or fully from the funding granted as part of the PDR funding scheme (including the number of authors of the encoded publications), according to the F.R.S.-FNRS typology (https://www.fnrs.be/typologie_publications_expost.pdf) with full name of each science journal
 - ✓ Estimated level of contribution of the financial support granted by the F.R.S.-FNRS in the context of the PDR as regards publications (major contribution – for example, if a person financed under a PDR is the first or the last author of the publication – or minor contribution)
- Number of successfully defended PhD theses supported in whole or partly by the funding (with the title of the theses and the names of the authors)
- Number of successfully defended Master dissertations supported in whole or partly by the funding (with the title of the dissertations and the names of the authors)
- Number of people employed by the PDR (number of people, gender, duration and number of FTE)

Other optional information can also be included:

- Other comment, e.g. about an award earned with the funding or with a major achievement as part of said funding;
- Information on the acquisition of a third-party funding made possible thanks to the financing granted by the F.R.S.-FNRS under the PDR (such as a European funding, the awarding of a research fellowship “Aspirant”, or an industrial financing for which the PDR would have created leverage in obtaining these funds).

The Promoter can encode his data during the entire lifespan of his project, extended by 2 years.

F.R.S.-FNRS thanks you for your collaboration.